

Un mur entre les élèves flamands et francophones à Schaerbeek

LA CAPITALE - MARIE HAMONEAU - LE 12/01/2018

A lors que doivent bientôt s'ouvrir, côte à côte, une école francophone et une autre néerlandophone à Schaerbeek (site Van Oost), le PTB local dénonce une occasion ratée de créer des échanges entre les élèves, en créant par exemple des cours de récréation communes. La commune explique qu'elle ne pouvait faire autrement que créer des espaces séparés pour obtenir des subsides des deux différentes communautés.

D'ici quelques mois devraient ouvrir deux nouvelles écoles sur le site Van Oost (près de la Cage aux Ours) à Schaerbeek. L'une, francophone, devrait accueillir 600 élèves (dont les 350 de l'école 14) et l'autre, néerlandophone, aurait une capacité de 250 élèves. À cela s'ajoutera une salle de sports, qui servira les deux établissements, et financée par la Région. Tout devrait être prêt pour la rentrée de septembre, et les élèves de l'école 14 pourraient même déménager en mai, si le chantier est terminé.

Un projet d'ampleur, mais aussi une sacrée occasion ratée, pour le conseiller communal PTB Axel Bernard. « *On avait là l'occasion de faire des liens entre les élèves de l'enseignement francophone et de l'enseignement néerlandophone, avec un seul pouvoir organisateur, mais la commune ne l'a pas fait.* » Effectivement, les deux écoles, si elles seront à côté, resteront des entités séparées, avec des infrastructures distinctes (si l'on excepte la salle de sports). « *Il n'y a même pas de cour de récréation commune. Dans les plans, on voit un mur entre les deux* », constate Axel Bernard. « *Pourtant* », poursuit le conseiller communal, « *on rencontre de plus en plus de personnes qui souhaitent un enseignement bilingue, et de toutes les conditions sociales.* »

Du côté de la commune, on se défend en avançant les nombreux obstacles, parmi lesquels, surtout, la difficulté de financer un tel projet. La communauté francophone ne veut pas financer pour les deux langues, et vice versa. D'où les deux cours de récréation distinctes. « *Qu'on le regrette ou non, c'est le système qui fonctionne comme ça* », répond l'échevin de l'enseignement francophone Michel De Herde (DéFI). « *Mais il sera possible de faire des échanges ponctuels, si on a l'autorisation des deux communautés. Nous verrons cela quand l'école sera ouverte.* »

Il rappelle néanmoins que l'enseignement bilingue n'est pas la priorité : « *nous sommes dans un quartier où la plupart des enfants parlent une autre langue à la maison. Notre priorité, c'est déjà qu'ils savent parler le français. Vouloir rajouter un enseignement bilingue, c'est méconnaître la réalité sociale de ces élèves* » Des arguments qui ne convainquent pas Axel Bernard.

« *C'est surtout un manque de volonté politique .* » De fait, certaines communes ont réussi à convaincre les deux communautés, comme Jette (voir plus loin). Quant à l'argument social, pour le PTB, il ne tient pas la route :
« *C'est justement dans ces quartier qu'on a besoin d'écoles qui innovent. Cela a un objectif pédagogique mais aussi d'égalité des chances, pour que ces jeunes puissent plus tard trouver une place sur le marché de l'emploi. Il ne faut pas réserver le bilinguisme aux gens aisés.* »

«Une clôture, translucide, amovible, d'un mètre de haut»

Suite à notre article publié ce vendredi concernant les futures écoles néerlandophone et francophone du site Van Oost et le peu d'interactions qui seront possibles entre les élèves des deux communautés, le cabinet de l'échevin de l'enseignement francophone Michel De Herde (DéFI) a souhaité réagir.

« *Ce n'est pas un mur qui séparera les deux cours de récréation, mais une clôture, translucide, amovible et de moins d'un mètre de haut. Cela nous est imposé par le Vlaamse gemeenschapscommissie et la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui subsidient respectivement l'école communale néerlandophone et l'école communale francophone. Cette clôture n'empêchera pas le contact entre les élèves.* » Et d'ajouter, comme nous l'avions déjà précisé, que la salle de sport sera en revanche commune (car financée par la Région), ainsi que
« *les emplacements vélos ou encore une plaine de jeu pour les plus petits* ». « *Des collaborations ponctuelles entre les élèves des deux écoles seront par ailleurs encouragées* », conclut le cabinet.